

Les lycées franciliens professionnels et techniques

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00141479

Date de l'enquête initiale : 2020

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Désignation

Aires d'études : Ile-de-France

Historique

LES LYCEES FRANCILIENS PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES, à la charnière du monde du travail et du monde de l'éducation

Si l'enseignement technique et professionnel regroupe aujourd'hui des établissements aux statuts divers et à la réalité historique plurielle illustrée par une variété étourdissante d'acronymes – ENP (écoles nationales professionnelles), EPCI (écoles pratiques de commerce et d'industrie), CA (centres d'apprentissage), CET (collèges d'enseignement technique), LT (lycées techniques), etc. – ceux-ci ont longtemps été rattachés, avant 1960, à l'Enseignement technique, « quatrième ordre » indépendant des trois autres (premier degré, second degré, supérieur) au sein du ministère de l'Éducation nationale.

Jusqu'à la fin des années 1920, l'État se préoccupe peu de l'organisation de toutes ces formations. Il est en effet admis que ces dernières, majoritairement dispensées sur le lieu de travail, doivent répondre aux besoins des employeurs et qu'il appartient donc au patronat, futur utilisateur de cette main d'œuvre, de les financer et de les structurer, au nom d'un principe inlassablement répété : « *tout par la profession et pour la profession* »[1]. Elles se déroulent soit dans les entreprises, prenant la forme de cours professionnels destinés à des jeunes déjà en poste, soit dans des écoles très sélectives, accessibles sur concours, dès 12-13 ans, aux meilleurs titulaires du certificat d'études primaires. Mais qu'ils s'agissent d'ENP, EPCI ou d'écoles professionnelles de la Ville de Paris[2], elles ne rassemblent pas plus de 20 000 élèves sur l'ensemble du territoire français en 1914. En 1919, la loi Astier jette toutefois les bases de la formation professionnelle, sanctionnée par l'obtention d'un CAP (certificat d'aptitude professionnel).

La crise des années 1930 puis les impératifs stratégiques de la Seconde Guerre mondiale, qui obligent à remodeler l'appareil de production pour soutenir l'effort de guerre, font basculer l'État dans un interventionnisme plus prononcé. Il s'octroie progressivement le monopole de la délivrance des diplômes et participe à la construction d'un réseau d'établissements publics couvrant l'ensemble des besoins économiques : en 1939, sont ainsi créés des centres d'apprentissage pour former rapidement des ouvriers dans les secteurs-clefs de la Défense nationale, comme l'armement ou la métallurgie. Les années 1950 sont caractérisées par l'extension de leurs spécialités.

Alors qu'il connaît une croissance spectaculaire de ses effectifs sous les Trente Glorieuses, l'intégration de l'enseignement technique au système éducatif général, orchestrée par les réformes Berthoin (1959) puis Fouchet-Capelle (1963), aboutit paradoxalement à sa relégation, puis dans un juste mouvement inverse, à sa revalorisation, marquée, en 1971, par un changement de dénomination (« enseignement technologique »), l'instauration, en 1985, d'un baccalauréat professionnel, puis l'ouverture de lycées polyvalents, qui lui réservent une place de choix au sein de leurs cursus.

Bien que l'histoire de l'enseignement technique ne soit plus un « chantier déserté »[3] par la recherche, celle de ses expressions architecturales reste à bâtir[4]. Trop souvent jugés à l'aune de ceux de la filière générale, les espaces où se transmettent ces savoirs présentent pourtant quelques spécificités, peu à peu énumérées dès les années 1950[5] - à défaut d'être théorisées : superficie des ateliers, qualité de l'éclairage, réappropriation des codes de l'architecture industrielle, etc. Le présent corpus constitue une nouvelle pierre apportée à la découverte de ces locaux.

[1] BRUCY, Guy, « L'enseignement technique et professionnel français, histoire et politiques », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 4 / 2005, p. 13.

[2] Nées en 1873, après le rapport d'Octave Gréard, directeur de l'Enseignement primaire de la Seine, préconisant leur fondation : la première à voir le jour est l'École Diderot, boulevard de la Villette, spécialisée dans les métiers du cuir.

[3] MARCHAND, Philippe, « L'enseignement technique et professionnel en France 1800-1919 », *Techniques & Culture*, n° 45, 2005, p. 1.

[4] Comme y invitent en 2014 Guy Lambert et Stéphane Lembré à l'occasion de la journée d'étude qu'ils président à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville : « Les espaces de l'enseignement technique, XVIIIe-XXIe siècles. Architecture, histoire et patrimoine ». Voir Guy Lambert, Stéphane Lembré (dir.), *Les lieux de l'enseignement technique. XIX^e-XX^e siècles, Histoire de l'éducation*, n° 147, 2017.

[5] A ce sujet, voir : BUISSON Albert, « Les constructions scolaires de l'enseignement technique », *L'Architecture française*, n° 129-130, 1952, p. 48 et RAMBERT, Charles, *Constructions scolaires et universitaires*, collection L'Architecture française de nos jours, Paris, Vincent Fréal et Cie, 1954, pp. 114-121.

Période(s) principale(s) : 20e siècle

Illustrations



Le lycée Jean-Monnet de Montrouge (Hauts-de-Seine) est un ancien centre d'apprentissage des métiers du bâtiment, inauguré en 1955.

Phot. Stéphane Asseline

IVR11_20209200321NUC4A



Les ateliers de réparation automobile du lycée Jean-Rostand de Mantes-la-Jolie (Yvelines), à la fin des années 1960.

Phot. Bertin

IVR11_20177800582NUC2B

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Oeuvres en rapport :

Lycée André-Sabatier (IA93001062) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Bobigny, 140 rue de la République

Lycée des métiers de l'hôtellerie et de la restauration Jean Drouant - ancienne école hôtelière (IA75001074) Île-de-France, Paris, Paris 17e arrondissement, 20 rue Médéric

Lycée Fresnel (IA75001060) Île-de-France, Paris, Paris, 31 boulevard Pasteur

Lycée Galilée (IA75000466) Île-de-France, Paris, Paris 13e arrondissement, 28 rue de Patay

Lycée Jean-Monnet (IA92000588) Île-de-France, Hauts-de-Seine, Montrouge, 128 avenue Jean Jaurès

Lycée Raspail (IA75001066) Île-de-France, Paris, Paris 14e arrondissement, 5 avenue Maurice d'Ocagne

Lycée René-Cassin (IA77001057) Île-de-France, Seine-et-Marne, Noisiel, 1 avenue Pierre Mendès France

Lycées Saint-Exupéry et Jean Rostand (IA78002266) Île-de-France, Yvelines, Mantes-la-Jolie, Gassicourt, 8 rue Marcel Fouque, 66 rue Fernand Bodet

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Le lycée Jean-Monnet de Montrouge (Hauts-de-Seine) est un ancien centre d'apprentissage des métiers du bâtiment, inauguré en 1955.

IVR11_20209200321NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2020

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les ateliers de réparation automobile du lycée Jean-Rostand de Mantes-la-Jolie (Yvelines), à la fin des années 1960.

IVR11_20177800582NUC2B

Auteur de l'illustration : Bertin

(c) Archives municipales de Mantes-la-Jolie. Fonds Bertin
communication libre, reproduction soumise à autorisation